

CONCOURS D'ENTREE DE LA PROMOTION N°1 (BEB-2024)

EPREUVE D'ADMISSIBILITE

Conformément à l'arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier, l'épreuve d'admissibilité s'est déroulée le mercredi 25 septembre 2024 de 13h00 à 15h00.

À l'issue de l'étude des dossiers par le jury d'admissibilité présidé par Monsieur Frédéric LODIER, directeur de l'Institut de Formation d'Ambulanciers Don Bosco Lyon, les candidats admissibles à la formation au DEA sont :

Liste des candidats admissibles :

- ABED Mourad
- LARUE David
- MARTINOT Anthony
- MOUSSIER Clément

Liste des candidats admissibles d'office (dispensés de l'épreuve d'admissibilité) :

- BUE Alice
- CUCHET Jade
- GAS Guillaume
- PERRET Allan
- PICHET Vincent
- TOSSOU EZIN Robin
- VALENCOT Dylan

Fait à l'IFA Don Bosco de Bourg-en-Bresse, le mercredi 25 septembre 2024.

Frédéric LODIER, directeur



Romarc BARDET, ambulancier diplômé d'Etat

